



# COMPTE RENDU REUNION

## REUNION DES CLUBS

### 02 JUILLET 2019

#### Membres présents :

Franck MONTAGNON, Stéphane LITSCHGY, Nicolas CALONE, Eric OCCANSEY, Sylvie LATIL, Pierre SAVINA, Nathalie ESCLAPEZ, Arnaud PROVENZALE, Véronique WERY, Aline COLLATINI, Jean Luc PARA, Béatrice SAVINA

#### Membres excusés :

Nadine JACQUOT, Miguel ORTUNO, Karine PELLOUX, Christophe BUIROD, Aymeric PERRARD, Géraldine VINCIGUERRA

#### ORDRE DU JOUR

- Tour de table
- Retour sur AG
- Cas Briançon

#### **1 - Retour sur l'AG**

Nous avons oublié les élections des nouvelles personnes qui se proposent de nous rejoindre

Karine PELLOUX

Aymeric PERRARD

Nathalie ESCLAPEZ

Jean Luc PARA

Sylvie LATIL – co-optée

Nous avons oublié d'élire les personnes qui seront les délégués du comité

Se présente Franck MONTAGNON

Il est élu à l'unanimité

#### **2 – point sur les rôles de chacun**

Franck souhaite continuer

Aline souhaite continuer

Nicolas évoque un souci de déplacements et de disponibilité pour se rendre sur le terrain régulièrement et souhaite s'orienter sur un rôle où il y a très peu de déplacement. Se rend disponible en fonction des missions à remplir. Véronique a été sollicitée pour le poste de secrétaire. Difficulté de déplacements mais possibilité de travail pour le secrétariat avec communication téléphonique et e-travail.

Véronique se propose pour le poste de secrétaire – voté à l'unanimité

Franck propose à Pierre de faire partie du bureau en tant que vice-président – voté à l’unanimité. Eric est entraîneur et président de la commission technique, pour Franck le fait d’avoir les 2 casquettes paraît compliqué. Eric n’est pas d’accord. L’idée est d’avoir une personne bénévole qui fait le lien entre les entraîneurs, les parents et les jeunes. Proposition de Pierre, mettre en place un moratoire qui explique en quoi consiste les sélections. Arnaud a commencé à travailler sur une charte du jeune en sélection. Nicolas ; quel process on met en place lorsqu’un président de commission est mis à mal par des gens extérieurs ? Jean Luc, se genre de situation se trouve de plus en plus nombreuse et va continuer à évoluer, il serait intéressant d’avoir un modérateur pour gérer ces situations. Véronique, une personne qui a de l’ancienneté peut être à même de gérer ses conflits, derrière chaque parent il y a un entraîneur. Le modérateur doit avoir des compétences de pacificateur. Pierre peut faire ce modérateur lorsqu’il sera présent sur les événements avec la Ligue. Franck a demandé à Nicolas d’aider Eric sur cette mission en cas de litige. Nicolas répète son souci d’être présent sur les sites de compétition en tant que chef de délégation. En connaissant les dates au préalable, il peut s’organiser pour être présent, en fonction du planning familial et professionnel. Eric ne voit pas d’inconvénient à avoir Nicolas à ses côtés.

Franck souhaite mettre le comité directeur en garde sur les problèmes de comportement de parents mais également de comportement de club.

Stéphane intervient et précise qu’il faut faire attention sur la présentation des sélections auprès des parents car certains pensent que leur enfant va devenir champion du monde.

Le fait que les entraînements soient ouverts c’est pour accueillir les entraîneurs qui souhaitent apprendre et continuer leur formation.

Franck a démarché Sylvie pour relancer la commission féminine en remplacement de Christine – voté à l’unanimité. Elle souhaite néanmoins être accompagnée (organigramme : personne ressource)

Karine souhaite continuer sur les U7 et U9.

Nathalie s’est proposée pour aider le comité. Franck l’a sollicitée pour prendre en charge l’organisation des plateaux et championnats U11. Nathalie reprend l’adresse mail [minibasketasbb@gmail.com](mailto:minibasketasbb@gmail.com)

La saison prochaine on va essayer de faire une réunion en présentielle et une réunion en vidéo. Le projet technique est à l’étude.

### **3 – Budget**

Lors de l’AG un excédent de 4000 avait été annoncé. Après vérification et régularisation de saisie, le comité termine son compte de résultat avec un déficit de 17000€.

A ce jour, des dépenses ont été réalisées et ne seront plus à faire telle des régularisations de factures de saison précédente sur des actions qui n’existent plus. Briançon a des dettes à hauteur de 7000€ envers le comité.

La partie technique avec les TIC et détections coûtent 21 000€. Ces organisations sont imposées par la FFBB cependant il est possible de baisser les coûts notamment sur les lieux d'hébergements type Ibis ou autre.

Le TIC U13 de janvier est imposé par la FFBB, le TIC U12 de juin est une option. Franck sollicite les membres de la commission technique pour réduire le nombre de rassemblement.

Aline précise qu'on va détailler le coût de chaque action afin de trouver des solutions.

Est-ce que cela vaut le coût pour deux enfants qui rentrent au pôle 28 000 € de conserver ce fonctionnement ?

L'âge d'or du comité c'était une participation financière pour les clubs, est ce qu'on doit aussi revoir cela ?

Eric pense que les formations d'entraîneur doivent être réglées par les clubs et après l'entraîneur doit donner X années au club.

Les questions sont soulevées en attente de solutions.

Le comité va travailler sur le problème du déficit en essayant d'optimiser les masses afin de réduire le déficit dans le but d'envisager un prévisionnel plus serein.

#### **4- Cas Briançon**

La saison passée, Franck avait refusé d'affilier le club mais sous la pression a dû valider.

Le comité a fait un plan de financement qui a été remboursé jusqu'en mars mais depuis il n'y a plus de remboursement.

Le club n'a pas eu droit de vote au vu du non règlement des dettes.

Pas de quorum lors de l'AG donc pas d'AG.

Le compte de résultat présenté était déficitaire mais il n'y a pas eu de réaction de la part des licenciés présents.

Franck est intervenu afin de faire prendre conscience aux adhérents de la difficulté de continuer dans ces conditions.

Par ailleurs, le comité n'est pas un organisme bancaire et n'a pas vocation à avancer de l'argent.

2 solutions : arrêter le club et en remonter un ou trouver des solutions pour relever les finances du club.

Tant que le comité n'a pas perçu les 7000 € dus, l'affiliation sera remise en cause. Christophe a prévu de régler cette somme avant le 15 juillet 2019.

Après le 15 juillet, une réunion devra être mise en place pour prendre une décision concernant l'avenir du club.

Séance levée à 21h30